

Vendredi 18 avril 1952.

~~N~~égociations économiques
~~fr~~anco-suisse.

Département de l'économie publique. Proposition du 17 avril
1952 (v. annexe).

Après délibération, il est
d é c i d é :

Le département de l'économie publique est autorisé à signer les
derniers arrangements de la commission mixte franco-suisse

Extrait du procès-verbal au département de l'économie
publique (secrétariat, division du commerce lo), au département
politique et au département des finances et des douanes.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire,

F. Welser